

DÉMINER... POUR CULTIVER !

» Qu'est ce que « JTS » ?

JTS, « société française à vocation humanitaire et commerciale » est spécialisée dans le secteur des semences de **variétés potagères**, le **transfert de compétences** et l'**ingénierie**, au service du développement des **jardins familiaux** et du **maraîchage en milieu tropical** (pays de la bande intertropicale).

Cette PME, **créée et dirigée depuis 1994 par Jean-Marie Cordier** (ingénieur horticole de formation et chercheur de l'INRA) est située en périphérie d'Angers (Saint-Sylvain-d'Anjou) au cœur du pôle des compétences national du végétal.

JTS a choisi d'être une **société anonyme** (et non une association) pour assurer la **pérennité des opérations de développement**, et permettre de ratta-

cher les bénéficiaires au système commercial mondial et les sortir ainsi de leur isolement.

Depuis bientôt 15 ans, JTS s'efforce également de mettre en place dans les « pays du sud, ou émergents », ou en « sortie de crise », des réseaux commerciaux auto-entretenus, de diffusion d'intrants agricoles modernes en adéquation avec les besoins des utilisateurs.

Ses credos dans le cadre de l'aide au développement : « Le commerce intègre ses acteurs, l'assistanat les isole... » « La bonne volonté ne remplace pas la technicité... »

» Quelle est l'implication de la société dans le « déminage humanitaire » ?

JTS, « société commerciale à vocation humanitaire » participe avec d'autres partenaires sur le terrain, à une dynamique d'insertion et de réinsertion socio-économique, par le jardinage. Ces actions de jardinage sont possibles dans nombre de pays du Nord, mais aussi et essentiellement dans les « pays du sud » ou en « sortie de crise ».

En Afrique particulièrement, le jardinage, au-delà d'être un vrai métier générateur de revenus, est aussi mis en valeur dans le large cadre de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la faim et la malnutrition en particulier.

Pour défendre ses convictions et mettre en exergue les possibles et concrètes réponses au volet « réinsertion des victimes » par le jardinage, JTS était présente à l'ESAG le 8 novembre 2007, aux « Assises sur le déminage humanitaire ».

Divers intervenants présents en cette occasion (UNMAS, CIDHG, MAEE, CNEMA, Handicap International,



Partenaires JTS à Mbanza Ngungu (région du bas Congo) en République démocratique du Congo.

ONG et sociétés de déminage) ont pu apprécier sur son stand, les savoir faire spécialisés de la société.

Seule, mais importante avancée pour le moment, **JTS a officiellement été intégrée par le CIDHG, dans le réseau des experts francophones de l'action humanitaire contre les mines.**

» **Quel est le parcours de Philippe Limare ?**

Ancien sous-officier puis officier du génie, Philippe Limare a quitté l'activité fin 2000, après 25 années de service, pour rejoindre le secteur civil privé. Issu d'un parcours professionnel militaire diversifié : génie blindé, 17^e RGP,

compagnies de l'ancienne DIMa, il a terminé sa carrière dans la sécurité civile, à l'UIISC 1 de Nogent-le-Rotrou, comme officier adjoint de l'Unité.

Les diverses missions réalisées au fil de sa carrière, l'ont souvent amené à se déplacer à l'international et très majoritairement à le confronter sur le terrain au volet technique mais surtout humanitaire des armées (Mission de coopération en RCA, coopération technique au nord du Tchad, chef de camp de personnes déplacées en Guyane française, mission à caractère humanitaire au Kurdistan irakien, dernier mandat de l'UNTAC au Cambodge).

Depuis son départ dans le secteur civil, il a pratiqué des métiers très dif-

férents les uns des autres, avant de rejoindre la société JTS en avril 2005, tout d'abord en qualité d'assistant au bureau développement puis, dès 2006, en qualité de directeur de ce même service.

Les exigences commerciales nécessitant d'incontournables déplacements sur le terrain, il est ainsi amené à effectuer régulièrement des prospections terrain, particulièrement en Afrique centrale et de l'ouest. Ses derniers déplacements étaient ciblés sur le Burkina Faso pour détecter de potentiels partenaires et au Niger pour valider la nouvelle plate-forme logistique de la société pour l'Afrique de l'ouest.

QU'EST-CE QUE LE CENTRE NATIONAL DE DÉMINAGE HUMANITAIRE ?

Face au besoin croissant d'interventions post-confliktuelles est né le projet de créer une structure d'expertise adaptée, afin de participer aux réflexions des instances internationales et de satisfaire aux obligations de la France en application de la convention d'Ottawa.

L'ESAG étant le seul pôle d'expertise français en matière de déminage, le Centre national de déminage humanitaire (CNDH) a été fondé en s'appuyant sur les compétences des sapeurs français. Le CNDH a pour rôle de suivre l'évolution des normes internationales, de faciliter les actions de formation au profit de démineurs étrangers, militaires ou civils. Il participe également aux actions de sensibilisation aux risques.

Des actions pédagogiques

Un protocole d'accord a été signé avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève afin, notamment, d'apporter une expertise dans la traduction des normes internationales de lutte antimine, de soutenir l'instauration d'un système de gestion de l'information. Cette convention l'amène par ailleurs à fournir une expertise dans le domaine de la recherche et des études.

Les actions d'éducation aux risques se sont traduites par la réalisation de supports pédagogiques et l'organisation de sessions de sensibilisation. La traduction et la diffusion de la bande dessinée « Mille et une mines » et la participation à la création d'un kit pédagogique sont quelques-unes des initiatives menées.